



# Le petit monde de VOULANGIS

décembre 2016

[www.voulangis.fr](http://www.voulangis.fr)  
[www.facebook.com/voulangis](https://www.facebook.com/voulangis)  
[www.cc-payscrecois.fr](http://www.cc-payscrecois.fr)



## L'EDITORIAL

Chères Voulangeoises, chers Voulangeois,

Notre Plan Local d'Urbanisme est accepté !!!

Vous souvenez vous ? L'année dernière à la même date, l'Etat nous signifiait un avis défavorable à l'encontre de notre projet de PLU, nous recommandant d'urbaniser toute la zone du Clos Biget. Dans une pareille situation, nous n'avions plus qu'à soit modifier dans ce sens notre PLU, soit l'abandonner et tout reprendre à zéro. J'avoue que ça a été pour mon équipe et moi-même un « gros coup dur » que nous avons vécu comme une décision injuste et dépourvue de bon sens. Je vous en avais d'ailleurs exprimé ma profonde déception dans mon édito de décembre 2015, et mon refus de résignation.

Aussi je tiens à vous remercier car lors de notre cérémonie de vœux à laquelle assistait Monsieur le Sous-Préfet, votre mobilisation ce jour là a montré combien les Voulangeois faisaient bloc.

L'Etat, qui nous pousse à densifier l'urbanisation pour toujours accueillir de nouveaux logements, nous a finalement donné raison et a bien compris notre volonté de préserver le Clos Biget, ce grand espace libre en centre-bourg, comme potentiel foncier qui sera vraisemblablement nécessaire pour répondre aux besoins futurs de la population que ce soit en terme d'équipements publics, de santé, de commerces et de services.

Aujourd'hui par courrier du 1<sup>er</sup> décembre 2016, Monsieur le Sous-Préfet accepte notre PLU comme présenté initialement. C'est pour nous un grand soulagement car ce PLU, tel qu'il a été construit et ainsi adopté, va nous permettre dans les années à venir de nous protéger face à une urbanisation galopante, et de préserver notre identité de Village à laquelle nous sommes tous très attachés.

Désormais à Voulangis, ce n'est donc plus le POS mais bien le PLU qui régit les règles d'urbanisme, et soyez assurés que j'aurai plaisir à vous en reparler lors de ma prochaine cérémonie de vœux, le samedi 7 janvier 2017, où j'espère vous voir toujours aussi nombreux.

Dans l'attente de vous voir, l'ensemble des conseillers municipaux et employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient riches en émotion et en petits moments de bonheur.

**Franz MOLET**

## 11 NOVEMBRE 2016 :

### Commémoration de l'armistice 14 / 18 et les 1700 ans de la naissance de St Martin !

Cette année, nous avons innové en reliant la cérémonie traditionnelle commémorant l'armistice de la fin de la guerre 1914/1918 avec un autre évènement ayant eu lieu il y a 1700 ans, important et fédérateur pour notre commune.

Une cérémonie émouvante avec un nombre d'enfants présents particulièrement important qui ont chanté la Marseillaise avec entrain, sous l'œil attentif de la directrice Mme LEGEARD. Le maire du conseil municipal des enfants et ses adjoints ont déposé une gerbe devant le monument au mort. Le Maire Franz Molet, après le rappel de l'importance du maintien du souvenir de ces évènements historiques à ne pas oublier, à laissé la parole à Philippe JARLOT pour relater le centenaire de Verdun et Alain BUIRETTE pour raconter l'histoire de la sonnerie aux morts.

C'est après l'air de la Madelon joué par les musiciens, que tous ont rejoint la salle des fêtes du 104 qui réservait une surprise en renouant avec la tradition de la fête de la St MARTIN qui se célèbre également le 11 novembre. En page suivante nous vous retraçons cette manifestation qui se produit pour la première fois à Voulangis, et qui a réuni entre 150 et 200 personnes, ce qui est inédit..



# Le petit monde de VOULANGIS 2

## St MARTIN



St MARTIN sur  
notre blason



Premier nom de notre commune : « St MARTIN lès VOULANGIS ». La St MARTIN se fêtait alors le 11 novembre et c'était un moment majeur de la vie des campagnes. A cette date, les récoltes étaient terminées, propriétaires et fermiers se retrouvaient pour solder les comptes annuels, payer les redevances. De véritables foires avaient lieu dans bien des villages. C'était l'occasion de festoyer tous ensemble avant d'affronter l'hiver. Banquets copieux à partir du cochon ou de l'oie qui avaient bien grossis. C'était aussi le moment tant attendu de goûter le vin nouveau.

Et puis, le temps a passé, des habitudes se sont peu à peu perdues, la « grande guerre » a fait des ravages jusqu'à la signature le 11 novembre 1918 d'un armistice. Depuis, chaque 11 novembre, nous commémorons cet armistice et la St MARTIN ne figure plus sur le calendrier.

Pour cette année 2016, nous avons décidé de renouer avec cette ST MARTIN. Ainsi, le traditionnel « verre de l'amitié » partagé après la cérémonie au cimetière, s'est transformé en buffet campagnard arrosé de vin rouge. Nous pouvons dire que ce fut une initiative appréciée de tous les habitants présents qui ont pu se familiariser avec cette page de leur histoire à partir d'une petite exposition.

Alain BUIRETTE



## BEAUJOLAIS NOUVEAU 2016

Le samedi 19 novembre, c'était la fête du beaujolais au 104. Préparée par l'AMIPEC (amicale du personnel communal) nous avons apprécié cette soirée conviviale dans cette salle comble et joliment décorée. Bien sûr, chacun a consommé avec modération.



Charcuterie, fromages et pain frais, tout pour faire passer le beaujolais nouveau, et même l'assiette de mignardises avec le café. Tout était prévu pour les quelques 95 convives.



## VIDE GRENIER

Organisé par le comité des fêtes, le vide-grenier a fait le plein. Cette année, en raison des problèmes météorologiques, il s'est déroulé le 9 octobre, avec un temps beau et frais mais toujours avec beaucoup de visiteurs.



## EXPO PRINTEMPS 2017

L'exposition de printemps « les talents du village » est prévue pour le samedi 18 et le dimanche 19 mars 2017. Cette 4<sup>ème</sup> exposition sera novatrice. En effet, les Voulangeois peintres et sculpteurs seront accompagnés des Voulangeois photographes qui sont également nombreux et talentueux.



Venez-vous inscrire, **pour les peintres**  
auprès de Nicole BISSIERES au : **06 03 48 3015**  
**Pour les photographes,**  
contactez Arlette PAIN au : **06 88 96 04 88**

## CLUB RENCONTRES ET AMITIES

Les pérégrinations du club rencontres et amitiés de madame GEORGIN sont toujours spectaculaires, variées et appréciées de tous les membres. Nous retenons pour 2016 ces deux voyages :



▲ **L'Andalousie** du 19 au 26 mai 2016, le paysage, l'Alhambra, le soleil, les toros, le Flamenco. Que de beaux souvenirs dans les cœurs.

▼ **Le Puy-du-Fou** les 3 à 5 septembre 2016. Des spectacles grandioses, quant à la Cinéscénie, un grand bonheur pour les yeux. Inoubliables frissons garantis

Marie-Thérèse GEORGIN

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Jeudi 20 octobre, les nouveaux arrivants dans notre commune étaient conviés avec les associations qui ont participé à la fête du village.

Chacun a pu faire connaissance ou redécouvrir toutes les activités de Voulangis mais aussi discuter avec leurs animateurs. Le maire du conseil des enfants et son adjointe se sont joints à cette rencontre très sympathique.



## SALLE DU CONSEIL

La voici terminée et prête pour vous accueillir lors des cérémonies de mariage et recevoir confortablement vos 19 conseillers avec le public assistant régulièrement aux débats du conseil municipal.



## CONSEILS MUNICIPAUX :

Principaux titres :

### ► Du 06.09 .2016 :

Suite départ de Mr Pascal BARILLER, entrée au conseil de Mr David PIROLLO. Le conseil des enfants a nommé Morgann comme Maire et Lilou en adjoint.

Travaux : avec les jeunes venus en renfort cet été, rénovation de la garderie, nettoyage du cimetière etc... Il a été mis en œuvre la réfection d'une partie du chemin Vert.

PLU il à été adopté définitivement.

### ► Du 11.10.2016 :

Embauche d'un agent technique, Mr Pascal LEBON pour pallier à un départ en retraite sous quelques mois.

Election d'un 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire : Mme Nadège ARIZZI.

### ► Du 17.11.2016 :

Une zone 30 est approuvée par le conseil municipal.

Un logiciel cantine est choisi pour mettre en ligne les réservations cantine, TAP et garderie. Possibilité de paiement par prélèvement.

Eclairage public en cours de restauration complet sur 2 ans.

## ZONE 30.

Suite aux différentes propositions et remarques des Voulangeois, la municipalité a décidé de créer une zone protégée en centre-bourg. Il s'agit de sécuriser l'école et les trajets pour les enfants, les mamans avec les poussettes dans le périmètre suivant

Rue du Montoir à partir du puits, la route de Melun de la sente du Puits la Lune à la rue des Buttes, Vieille route et rue de l'Eglise, le bout de la rue de Luttin pour protéger le virage sur la rue de l'église. Une réunion d'échanges est prévue avant une mise en place début de l'année 2017..



◀ En rouge la zone 30

## ETAT CIVIL

Bienvenu à :

Laura GEISLER née le 21.09.2016

Léandre TOLAZZI né le 30.09.2016

Tom BARTHAS né le 02.10.2016

Apolline DELPORTE née le 12.10..2016

Wendy ROCNE née le 31.10.2016

Ils se sont dits oui :

Adrien TONDU et Sandra COCHONNEAU le 01.10.2016

Laurent DUPLESSY et Laurence RENAUD le 22.10.2016

Elle nous a quitté :

Colette VALLEE née LIEVIN le 14.11.2016



### • DECHETS VERTS ANNEE 2016

Ramassage terminé pour 2016 le jeudi 1<sup>er</sup> décembre.  
Pour début 2017, les jeudis 19 janvier, 23 février, 16 mars

(A ne sortir que la veille)

### • ENCOMBRANTS 2016

Pour début 2017 : mercredi 11 janvier, 12 avril.

(A ne sortir que la veille)

Il est rappelé que les miroirs, vitres et autres déchets coupants et fragiles ne sont pas enlevés par les encombrants

### • RECYCLAGES, TRI SELECTIF (BAC BLEU)

Ramassage tous les mercredis

(A ne les sortir que la veille)

### • ORDURES MENAGERES (BAC VERT)

Ramassage tous les vendredis

(A ne les sortir que la veille)

### • BACS A VERRE

Ils sont disponibles rue de Bertin, il n'est plus nécessaire de trier le verre blanc et le verre couleur.

**Par contre ce n'est pas un dépotoir !!!**

## NOTRE MAIRIE.

### Rappel des horaires

du lundi au vendredi, l'après midi de 14h à 17 heures

le samedi, le matin de 10h à 12heures.

Permanence du Maire et ses adjoints sur rendez-vous en contactant la mairie.

### comment contacter la mairie : :

téléphone 01 64 63 81 50

fax : 01 64 63 02 45

Email : [mairie.voulangis@wanadoo.fr](mailto:mairie.voulangis@wanadoo.fr)

Site internet : [www.voulangis.fr](http://www.voulangis.fr)

Facebook : [www.facebook.com/voulangis](http://www.facebook.com/voulangis).



## AGENDA

► **Samedi 17 décembre 2016 : Douceurs de Noël.** Pour les anciens de plus de 80 ans, qui n'ont pas pu se déplacer au repas de Noël en 2016, la municipalité viendra offrir un colis de douceur à domicile.

► **Samedi 7 janvier 2017 : Vœux du Maire.** Tous les Voulangeois sont chaleureusement invités à cette réception retraçant le chemin parcouru en 2016 et proposant la voie pour 2017. Rendez-vous au 104 à 11h.

► **Dimanche 8 janvier 2017 : Galette des anciens.** Le CCAS de la commune offre une galette à tous les jeunes de 65 ans et plus, avec leur conjoint, Au 104, à 16h.

► **Mardi 21 février 2017 : Repas des anciens :** la municipalité propose le traditionnel repas pour les jeunes de 65 ans et plus, avec leur conjoint à 12h. au 104. Ambiance et musique au programme !

► **Samedi 18 et dimanche 19 mars 2017 : Expo de printemps :** tous les artistes Voulangeois, peintres, sculpteurs, mais aussi photographes cette année, pourront exposer leurs œuvres à la salle des fêtes du 104.